**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 53 (1924)

**Heft:** 14

**Rubrik:** Chronique scolaire

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

— Le Musée gruyérien, à Bulle, a été inauguré le 15 septembre 1923, tandis qu'à Fribourg, par une petite fête, on a célébré le centenaire de celui d'histoire naturelle.

— Maintenant que la Pologne est reconstituée, il est question de transférer à Varsovie le musée polonais de Rapperswyl.

LOUIS DEMIERRE, *instituteur.*

# BIBLIOGRAPHIES

*Etudes*, revue catholique d'intérêt général ; abonnement pour la Suisse : un an, 45 fr. ; six mois, 23 fr. 5, Place Mithouard, Paris VII^me^.

*20 septembre.* — H. Lammens : Aurons-nous un concile panislamique ? — A. d'Alès : L'héritage de la pensée grecque. — P. Doncœur : Essai d'une colonie de marche. — F. de Bélinay : Initiation à l'art d'écrire. — Y. de la Brière : Marie-Antoinette et la politique. — P. Lhaude : Les lauriers coupés. — L. de Mondadon : Des critiques de la critique. — J. Boubée : Le « Jeu de Notre-Dame » de Hal. — Revue des livres.

*5 octobre.* — G. de Grandmaison : Napoléon et Joseph Bonaparte. — P. Dudon : La rentrée de Dieu dans l'Ecole, dans l'Etat. — L. Jalabert : Lady Stanhope en Orient. — P. Lhaude : Les lauriers coupés (roman). — F. Donan : Un Congrès pour l'union des Eglises. — Y. de la Brière : La cinquième assemblée de la Société des Nations. — Revue des livres.

*20 octobre.* — A. Bessières : L'Union catholique. — H. du Passage : Les forces occultes contre la France. — G. de Grandmaison : Napoléon et Joseph Bonaparte. — D^r^ Schebesta : Les négrilles de la presqu'île malaise. — P. Lhaude : Don Andrès, l'apôtre des gitanillos. — L. de Mondadon : M. L. Martin-Chauffier ou les méfaits de l'analyse. — Revue des livres.

# CHRONIQUE SCOLAIRE

*Don en faveur des retraites spirituelles pour les instituteurs.* — M. le directeur Dessibourg avait demandé que sa dépouille mortelle reposât dans cette église de Hauterive, où il avait prié de si longues années. En retour, il prescrivait à son héritier de faire don d'une certaine somme, à titre de droit de sépulture, à l'Ecole normale. Selon les intentions exprimées verbalement par M. Dessibourg, au cours de sa dernière maladie, avec l'assentiment de la Direction de l'Instruction publique, les trois cents francs que M. le Supérieur du Séminaire a remis à l'Ecole ont été affectés à créer un fonds Jules Dessibourg, dont le produit devra soutenir l'œuvre des retraites spirituelles pour instituteurs, à Hauterive. De la sorte, le nom du vénéré défunt demeurera attaché à cette Ecole qui lui fut si chère ; son apostolat se prolongera dans la suite des années. Le noyau du capital est encore bien restreint ; mais nous avons la confiance que plus d'un instituteur le voudra développer ; les modestes apports, quand ils viennent avec quelque régularité, en arrivent à constituer

solidement de pareilles œuvres. On espère et souhaite donc que M. le directeur Dessibourg trouve des imitateurs.

*M. Meyer, préfet de Morat.* — Le Conseil d'Etat vient d'appeler aux fonctions de préfet du district du Lac M. Jacob Meyer, ancien instituteur, professeur à l'Ecole secondaire de Morat. Tout le personnel enseignant fribourgeois se sent honoré dans la personne d'un de ses représentants appelé à ce poste de confiance. Nous savons combien M. Meyer est ami de l'Ecole et de ceux qui s'y dévouent, puisque lui-même s'est donné tout entier jusqu'ici à la mission de l'enseignement.

Originaire d'Ulmiz (Lac), né à Buchillon le 18 février 1880, M. Meyer est issu d'une ancienne et bonne famille d'agriculteurs, qui fournit plusieurs syndics. Après avoir fréquenté les écoles primaires de Buchillon et d'Ulmiz, il fut élève de l'Ecole secondaire de Morat. Son goût très marqué pour l'enseignement le fit entrer à l'Ecole normale de Hofwyl (Berne), dont il sortit en 1899 avec le brevet d'instituteur. Puis il se consacra à l'étude des mathématiques et des sciences naturelles, passant à cet effet un semestre à l'Université de Zurich et quatre semestres à celle de Berne. Enfin, en 1902, il obtint le diplôme de licencié ès lettres. La même année, M. Meyer fut appelé comme instituteur à Chiètres. Dès 1904, il occupa un poste de professeur à Morat et, à partir de 1910, il cumula le professorat et la direction des écoles de l'antique cité.

Nous souhaitons à l'élu plein succès dans sa nouvelle carrière.

*Ecole normale.* — Le mardi, 25 novembre, l'Ecole normale fêtera, en toute intimité, la cinquantième année d'activité de M. Alexandre Levet dans cet établissement. Il est facile, et normal en somme, de rester vingt-cinq ans dans un poste. Mais il est rare d'y demeurer cinquante ans. Le vénéré jubilaire mérite bien qu'on l'en félicite, d'autant plus que chacun sait avec quelle conscience, avec quelle paternelle sollicitude il a rempli sa tâche de surveillant, de professeur et d'économe.

*Nominations.* — Le Conseil d'Etat a nommé M. Jacob Meyer, directeur des écoles, à Morat, préfet du district du Lac ; M. le Dr Edmond Brasey, à Fribourg, assistant à l'Institut de physique de l'Université ; M. Gabriel Chavaillaz, à Estévenens, instituteur à l'école des garçons de Noréaz ; M. Joseph Wicht, à Noréaz, à l'école mixte de Rueyres-Saint-Laurent ; M. Siegfried Schafer, à Saint-Sylvestre, aux écoles primaires de Guin ; M. Jean Roggo, à Guin, à l'école supérieure mixte de Lichtena (Planfayon) ; Mlle Elisabeth Hæsler, à Fribourg, à l'école moyenne libre publique de Flamatt ; M. Fernand Mauron, à Nyon, à l'école des garçons de Marsens ; Mlle Marcelle Oberson, à Fribourg, à l'école des filles de Pont-la-Ville ; Mlle Clara Tâche, à Romanens, aux écoles primaires de Vuadens ; M. Arthur Reveney, aux Friques, à l'école des garçons de Courtion ; M. Ernest Chappuis, à Cressier-sur-Morat, à l'école mixte d'Estévenens ; M. Raymond Lambert, à Russy, à l'école mixte de Montbrelloz ; M. Victor Terrapon, à Montagny-les-Monts, à l'école mixte de Granges-de-Vesin ; M. Marius Musy, à Dompierre, à l'école mixte des Friques.